



CQP

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

ANIMATEUR PÉRISCOLAIRE



Nombre d'heures en centre :

252 heures

En alternance

Période en entreprise :

400 heures minimum.

Pour les personnes déjà en poste, ces heures sont comprises dans le cadre habituel de leurs temps de travail.

Modalités d'accès

Dossier de candidature complet



Tarif et financements : 3 528€

Formation accessible dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou via des financements : OPCO, France Travail, CTM, CPF

Types d'emplois visés



Le secteur associatif et la fonction publique territoriale sont les employeurs principaux des animateurs/animateuses périscolaires. L'emploi visé est lié aux besoins d'accueil et de garde avant et après l'école, ainsi que pendant la pause méridienne.

Type d'emplois accessibles :

- Animateur périscolaire
- Animateur périscolaire et extrascolaire
- Agent d'animation périscolaire
- Adjoint d'animation périscolaire

96% de réussite aux certifications sur la promotion 2023-2024

Qu'est-ce que le CQP AP ?

Le CQP "Animateur périscolaire" est un diplôme de la branche professionnelle des métiers de l'Éducation, de la Culture, des Loisirs et de l'Animation (ECLAT), de niveau 3, enregistré le 25/06/2025 dans le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP 40871 - échéance le 25/06/2030), reconnu par l'État.

L'Animateur périscolaire intervient au sein d'un accueil collectif de mineur (ACM) principalement en direction d'un public enfant de 3 à 12 ans.

Il intervient dans des espace-temps complémentaires de l'école, dits « temps périscolaires » : le matin avant la classe, pendant le temps méridien (de la fin de la matinée de classe au retour en classe l'après-midi) et le soir immédiatement après la classe. La plupart du temps, les accueils se déroulent dans l'enceinte des établissements scolaires.

Les objectifs



L'Animateur périscolaire met en œuvre des animations et des démarches pédagogiques adaptées au cadre de l'accueil périscolaire, aux espaces disponibles, respectueuses des rythmes et des besoins des enfants. Il travaille, en relation avec deux acteurs éducatifs privilégiés, les familles et les enseignants.

L'Animateur périscolaire exerce ses fonctions sous la responsabilité du responsable fonctionnel de la structure qui l'emploie. Son autonomie est limitée dans la mise en œuvre des tâches prescrites. Le salarié ne détermine pas les procédures mais peut être amené à les adapter aux situations de travail qu'il rencontre.

Dans un contexte de développement accru des besoins d'accueil et de garde des enfants avant et après l'école et pendant la pause méridienne, le CQP Animateur périscolaire permet de répondre aux besoins des nombreux salariés qui entrent dans le secteur de l'Animation par l'accompagnement des enfants sur les temps périscolaires.

Les exigences préalables

Avoir au minimum 18 ans

Suite de parcours

Après l'obtention du CQP AP, il sera possible de poursuivre votre parcours de formation aux CEMÉA dans les métiers de l'animation ou du sport à travers le CPJEPS ou le BPJEPS.



Suivez nous sur les réseaux !

SIÈGE :

10 Rue Lazare Carnot
97200 Fort-de-France

Mail : accueil@cemea-martinique.org

<https://cemea-antillesguyane.org>

Tél : 05 96 60 34 94 / 05 96 51 57 26

Centre Victor Marty

3 Rue des Nénuphars
97232 Le Lamentin

Le contenu de la formation



La formation s'organise en quatre Blocs de Compétences (BC), chacun pouvant être suivi et validé indépendamment des autres :

- **BC 1** : Accueillir les publics, enfants et familles, dans des temps périscolaires.
- **BC 2** : Participer à la conception de projets d'animation en direction des publics.
- **BC 3** : Conduire des temps d'animation périscolaires en direction des publics enfants.
- **BC 4** : Conduire son parcours professionnel d'animateur périscolaire dans une démarche d'éducation populaire.

Plus d'infos sur le programme de la formation



Les + de nos formations +

- + Un réseau national, 80 ans d'expérience dans la formation, un mouvement pédagogique d'Education nouvelle.
- + Un réseau local Antilles-Guyane au contact de nos territoires.
- + Une formation en alternance : des va-et-vient entre les apprentissages en centre et ceux en entreprise, accompagné d'un tuteur, acteur de terrain.
- + Un accompagnement individualisé tout au long du parcours.
- + Mise à disposition de la médiathèque interactive YakaMédia

Modalités d'évaluation des stagiaires

Le CQP Animateur Périscolaire est délivré par la CPNEF Eclat (ex Animation), après validation de l'ensemble des quatre blocs de la formation. En cas de validation des 4 blocs, le CQP est délivré par la CPNEF Eclat.

Le candidat est évalué à travers les épreuves suivantes :

- Présentation orale
- Mise en situation reconstituée, suivie d'un entretien complémentaire
- Elaboration de dossiers, avec présentations orales, suivies d'entretiens
- Mise en situation réelle, suivie d'un entretien complémentaire

En cas d'échec d'un ou plusieurs blocs, le stagiaire devra se réinscrire sur une formation habilitée pour repasser ses épreuves. Il reçoit néanmoins les attestations des blocs validés.

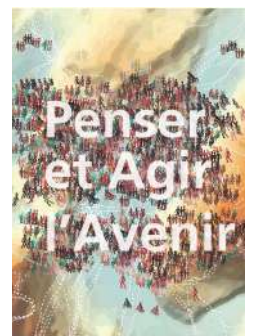
Quelles sont les méthodes mobilisées durant cette formation ?

L'éducation nouvelle, dans la formation, se traduit par:

- La prise en compte de l'individualité par un parcours différencié et adapté autant que possible à chaque stagiaire selon ses capacités et son rythme d'acquisition.
- Le milieu de vie et les communications avec autrui jouent un rôle fondamental.
- L'ouverture sur l'environnement doit être source d'intérêt et de motivation.
- L'apprenant est au cœur de son propre apprentissage.
- La formation s'intéresse davantage à la manière dont chacun s'y prend pour apprendre. Elle s'appuie sur les activités et les interactions entre apprenants et permet que le groupe favorise les formes d'apprentissage coopératif.
- La formation s'appuie sur la prise en compte des représentations des apprenants sur les objets d'apprentissage.

Pour permettre aux formateurs et aux stagiaires de réguler leurs pratiques, la dimension formative de l'évaluation est utilisée. Elle vise une plus grande autonomie des stagiaires.

Enfin, c'est par l'éducation nouvelle et les méthodes d'éducation active que la formation répond le mieux à son objectif historique d'émancipation et de participation



Les locaux sont adaptés pour l'accueil de personnes en situation de handicap. Pour l'adaptation des moyens de la prestation, contactez le référent : referent.handicap@cemea-martinique.org

